

« Constitue un handicap, au sens de la loi 11 février de 2005, **toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne** en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Lors du confinement nous nous sommes donc tous retrouvés en situation de handicap !

Les situations de handicap au travail sont diverses. Elles vont beaucoup plus loin que l'habituelle canne blanche et fauteuil roulant. Personne n'est à l'abri d'une maladie dégénérative, d'un diabète, d'un accident de voiture, d'une dépression, d'un cancer etc. Personne n'est à l'abri de basculer *en situation de handicap au travail*.

Et pourtant, en 2020, les idées reçues autour du handicap sont encore tellement présentes, les représentations fortes, les sous-entendus conséquents... « *Dans notre filière professionnelle, il est impossible de recruter un collaborateur handicapé, ce n'est pas compatible avec nos métiers* », « *reclasser madame x ? oui bien sûr, mais dans notre service c'est compliqué, dans le service voisin ce serait plus facile* », « *mais pourquoi monsieur aurait un stationnement réservé ? il n'est pas en fauteuil* », « *mademoiselle est vraiment privilégiée par les RH, ils lui ont fourni un fauteuil ergonomique, alors qu'elle est comme toi et moi* »...

Un moyen de lever ces incompréhensions : prendre conscience de la diversité des situations de handicap et faire comprendre que nous sommes tous des collaborateurs potentiels en situation de handicap ! En étant ouvert d'esprit, nous arrivons à le concevoir quelque peu, mais éprouver le handicap au travail reste difficile... et voilà que ce virus nous pousse dans un exercice grandeur nature ! Et oui, lors du confinement, nous avons tous ressentis ce que vivent 12 millions de personnes : une restriction de notre participation à la vie en société en général et à la vie professionnelle en particulier !

Au-delà des graves conséquences tant humaines qu'économiques engendrées, cette crise aura produit aussi des effets positifs en nous permettant de réfléchir « autrement ». Parmi les enseignements attendus : une meilleure perception et une meilleure appréhension de nos différences dans notre environnement professionnel.

Durant cette période inédite, le FIPHFP s'est efforcé de maintenir un lien de proximité avec les employeurs publics et les acteurs de l'écosystème du handicap. Pour pallier l'impossibilité des échanges présentsiels, en Nouvelle-Aquitaine, nous avons très rapidement proposé des rencontres en distanciel. Dans ce cadre, avec mes collègues de Bretagne, Pays de Loire et Centre Val de Loire, nous avons décidé de mutualiser l'action de nos Handi-Pactes respectifs en créant un cycle de 5 webinaires formations professionnalisantes « A la découverte des handicaps » qui se sont déroulés du 23 mars au 28 mai. L'objectif : approfondir la connaissance d'une typologie de handicap avec l'intervention d'un expert et la présence d'un Grand Témoin. Avec une moyenne de 500 participants en direct, ces visioconférences ont été un vrai succès : « *Bien organisé et équilibré dans les différentes parties, le format webinaire permet de suivre toute la série, ce que je n'aurais peut-être pas eu*

l'opportunité de faire en présentiel », « Encore une fois, l'expérience de la personne handicapés est vraiment top ! »...

Les témoignages d'agents ont permis de mettre en exergue à quel point il était difficile, encore en 2020, de « révéler » son handicap. Le travail de deuil est un préalable : accepter d'être différent et l'assumer vis à vis de ses collègues.

80% des handicaps sont invisibles, autant de possibilités de dissimuler cette différence et de compenser seul. Nous croisons tous les jours des collègues, des partenaires, des clients, qui n'osent faire part de leur handicap assumant des traits de caractère qui leur sont attribués à tort : « *untel est hautain avec un sens de l'humour limité...* » - Oui mais untel a un handicap auditif et ne comprend pas toutes les blagues, surtout en présence de plus de 3 collègues, et s'il ne partage pas les déjeuners dans la salle de restauration c'est au regard de l'effort de concentration que cela lui demande. - « *Untel a vraiment des réactions épidermiques et insaisissables...* » - Oui mais untel souffre d'une maladie génétique et le corps médical a des difficultés à stabiliser son état psychique, ce qui engendre des réactions comportementales à chaque changement de traitement.

Pendant la période de confinement, nous avons dû nous efforcer de nous adapter à notre nouvel environnement de travail et nous en avons mesuré la difficulté : l'effort de concentration nécessité par les réunions en visio ou en audio, la fatigue engendrée... Et pourtant, nous n'avons perdu ni en compétence ni en professionnalisme. Cette période a eu une date de fin pour la majorité d'entre nous ; pour d'autres non, et ils n'oseront toujours pas faire part de leur spécificité et de la surcompensation qui est la leur, de peur de perdre en valeur professionnelle aux yeux des autres.

N'oublions pas ces 3 mois particuliers : élevons notre esprit, chassons nos préjugés naturels sur le handicap et portons un regard bienveillant sur nos collègues, partenaires ou clients, afin de les inciter à oser faire part de leur situation pour mieux les accompagner.

Enfin la période qui vient de s'écouler aura mis en exergue notre capacité à adapter nos organisations professionnelles et notre management pour maintenir une dynamique collective en tenant compte de situations individuelles... Intégrer la gestion de la différence dans leur management, c'est ce choix qui a été privilégié depuis plusieurs années par les 27 employeurs sous convention FIPHFP en Nouvelle Aquitaine, c'est cette ambition que poursuivent 13 autres employeurs publics accompagnés par le FIPHFP cette année dans leur politique handicap.



Caroline Dekerle
Directrice au Handicap
FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
dans la Fonction Publique) Nouvelle Aquitaine